

Société des institutrices

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **68 (1939)**

Heft 6

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Journée suisse du Corps enseignant et Semaine pédagogique à Zurich du 9 au 13 juillet 1939

Les divers comités, auxquels a été confiée la préparation de la Journée suisse du Corps enseignant ainsi que de la Semaine pédagogique, travaillent activement en vue de rendre à tous les participants à la session ce séjour à Zurich aussi agréable et profitable que possible. Ces derniers jouiront de conditions spéciales pour la visite des curiosités de la ville, en tête desquelles figurera naturellement l'Exposition nationale, vivante illustration de la vie, du caractère, de l'activité suisses. Il sera mis à la disposition des participants à la session des cartes d'entrée valables de un à cinq jours et donnant droit à un nombre illimité d'entrées à l'Exposition. Le prix de ces cartes, de 2 à 6 fr., offrira comparativement au prix d'entrée ordinaire, fixé à 2 fr., un avantage incontestable, puisqu'elles accorderont également la visite gratuite du Musée des Beaux-Arts et du Musée national. Il est, en outre, à prévoir que les collections de l'Université et de l'École polytechnique fédérale seront aussi ouvertes aux participants. Malgré la grande affluence à laquelle on s'attend pendant la durée de l'Exposition, il sera possible de loger à Zurich même et à des prix abordables tous les participants à la session (5 fr. 50 à 8 fr. 50 par nuit, déjeuner et service compris). Au besoin, il y aura en outre des dortoirs à disposition (salles de gymnastique où seront dressés des lits de camp, caserne) à raison de 2 fr. par nuit.

Quant à la question des frais en général, sur laquelle nous espérons pouvoir donner sous peu des renseignements précis, qu'il nous suffise pour aujourd'hui de faire remarquer que le Comité d'organisation examine avec soin la question de certaines compensations devant faciliter aux collègues éloignés la participation à la session.

CONVOCATION

Chœur mixte du corps enseignant du IX^{me} arrondissement.
Répétition samedi 22 avril, à 13 h., à Semsales.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Romont : Réunion jeudi, 27 avril, à 2 h., à l'école primaire des filles.

Sauf empêchement majeur de la part du directeur de chants, la conférence sera suivie d'une répétition. M. Philot continuera à nous démontrer comment on peut interpréter *L'Ecolier chanteur*, qui est une mine inépuisable, pour la plus grande joie des enfants et la meilleure formation musicale. On voudra bien remettre à la caissière le montant des cotisations 1938 non encore acquittées.

Fribourg : Réunion, jeudi 4 mai, à 2 h., à l'Institut Ste-Ursule. Après le thé, un membre du Comité donnera aux jeunes institutrices quelques renseignements sur notre Société de secours mutuels.